

DECISION

Numéro de la réclamation/demande: 11

Réclamation

Epreuve: 53ème Semaine Nautique Internationale de Marseille Course n° : 3

Date de l'instruction: 31/03/2018

PARTIES ET TEMOINS

Réclamant: GSU - 34260 - OSTROGOTH - Jean-François CENCIGH

Réclamé: GSU - 34252 - Pierre FEYZEAU

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Oui

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

FAITS ETABLIS

34260 tribord sur la course 3 à 1 minute du départ.

34252 tribord en route libre derrière 34260 le percute à l'arrière bâbord.

Un équipier chute et se casse une phalange (annulaire).

34252 abandonne la course 3 au cours de l'instruction quand il apprend la blessure.

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

34252 en route libre derrière ne se maintient pas à l'écart de 34260 et enfreint les règles 12 et 14.

DECISION

Réclamation fondée, pas de pénalité supplémentaire.

Date et heure: 31/03/2018 19:40 CEST'

JURY

Présidée par: Gilles BRUNEL (FRA)

Membres du jury: Jacques Martin (FRA), Cécile VENUAT (FRA), Gilles BRUNEL (FRA)

Imprimé: 10 août
04h31